



PRÉFET DE MEURTHE-ET-MOSELLE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

ELECTIONS LEGISLATIVES DES 12 ET 19 JUIN 2022

LE PREFET DE MEURTHE-ET-MOSELLE

Chevalier de la Légion d'Honneur
Chevalier de l'Ordre National du Mérite

Vu les articles R.28 et R.101 du code électoral ;

Vu la circulaire n° NOR : INTA2213779J du ministre de l'intérieur en date du 12 mai 2022 ;

Vu le tirage au sort des emplacements d'affichage effectué le 20 mai 2022 ;

Sur proposition du secrétaire général de la préfecture ;

ARTICLE 1er – L'ordre des panneaux d'affichage relatif aux élections législatives des 12 et 19 juin 2022 est ainsi arrêté à la suite du tirage au sort effectué le 20 mai 2022 par le représentant de l'État.

Pour la 5ème circonscription

N°	NOM et Prénom du candidat	NOM et Prénom du remplaçant
1	Monsieur MORENVILLIER Philippe	Madame MOREL Stessy
2	Madame BRET Marika	Monsieur BONNIN Pierre
3	Madame RICARD Julie	Monsieur BRETON Gaëtan
4	Madame AUBERT Miriam	Monsieur NEIS Gérard
5	Madame PAINE Corinne	Monsieur LAGIER Clément
6	Monsieur POTIER Dominique	Madame BARDOT Audrey
7	Monsieur FRANÇOIS Yannick	Madame LUTZ Marie-Angélique
8	Madame FAYAD Sophia	Monsieur ASSANI Nizari
9	Madame SCHILDER Elisabeth	Monsieur SCHILDER Xavier

ARTICLE 2 – Le secrétaire général de la préfecture est chargé de l'exécution du présent arrêté dont copie sera adressée à chacun des maires du département ainsi qu'à chaque candidat.

Nancy, le 20 mai 2022

Le préfet
Pour le préfet
et par délégation,
Le Secrétaire Général,


Julien LE COFF